



Commune de
Villaz

Bulletin communal





Commune de
Villaz

Case postale 32 | Route de la Gare 14 | 1690 Villaz-St-Pierre
T + 41 (0) 26 653 18 80 | commune@communevillaz.ch | www.communevillaz.ch

Villaz-st-Pierre, le 29 mai 2026

CONVOCATION ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Villaz sont cordialement invités à participer à notre assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

Jeudi 11 juin 2026 à 20h
À la salle communale de Villarimboud

Tractanda :

- 1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 20 avril 2026**
(il ne sera pas lu en assemblée mais peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ou sur le site internet)
- 2. Législature 2026-31 : Mode de convocation des assemblées communales**
- 3. Législature 2026-31 : Renouvellement des Commissions communales**
 - 3.1 Commission de naturalisation
 - 3.2 Commission d'aménagement
 - 3.3 Commission financière
- 4. Octroi d'une délégation de compétence au Conseil communal relative à la constitution de droits réels limités**
- 5. Fondation Déposieux – Election de trois membres pour le Conseil de fondation**
- 6. Divers**

Le Conseil communal

Législature 2026 – 2031

Conseil communal



De gauche à droite :

*Moulet Frédéric - Aeschlimann Nicole - Reynaud Laetitia - Monney
Laure - Zahno Patricia - Wicht Jacques - Schneider Quentin*

Répartition des dicastères

Monsieur Jacques Wicht, Syndic

Administration générale – Finances – Ressources humaines – Relations publiques
Approvisionnement en eau/GAGN

Madame Laetitia Reynaud, Vice-Syndique

Ecole – Accueil extrascolaire AES - Petite enfance – Culture - sports - loisirs

Madame Nicole Aeschlimann

Constructions – Aménagement du territoire – Aménagement des places extérieures
Parchets communaux – Conciergerie

Madame Laure Monney

Protection des eaux/Epuration – Forêts – Environnement

Monsieur Frédéric Moulet

Ordre public – Gestion des déchets – Agriculture – Affaires militaires – Protection civile

Monsieur Quentin Schneider

Bâtiments – Energie – Routes – Edilité

Madame Patricia Zahno

Santé - Affaires sociales – Cimetières – Manifestations villageoises

Mot du Syndic



Chères habitantes et Chers habitants

La nouvelle législature communale débute, et le Conseil communal tient à vous remercier chaleureusement pour **la confiance témoignée lors du renouvellement de votre Exécutif**. Cette nouvelle étape s'ouvre sous le signe de la continuité et de la collaboration.

Nous avons également le plaisir d'accueillir un nouveau Conseiller, **Monsieur Quentin Schneider**, qui rejoint l'équipe avec enthousiasme et engagement. Nous nous réjouissons de travailler avec lui au service de l'ensemble de la population.

Dans les années à venir, notre Commune devra faire face à **des défis financiers importants**. Conscients de cette réalité, nous souhaitons poursuivre un travail rigoureux et cohérent, afin de garantir la stabilité tout en permettant un développement harmonieux. Il sera essentiel **de préserver l'identité de nos villages**, un élément central de notre qualité de vie et de notre cohésion.

Le domaine du personnel communal connaîtra également des changements majeurs. Les départs à la retraite de notre responsable des finances et de notre secrétaire représentent des étapes importantes pour notre administration. Leurs remplacements nécessiteront **une analyse approfondie des tâches et des besoins**, afin de trouver les personnes les plus aptes à occuper ces postes clés et à assurer la continuité du service public.

Malgré ces défis, le Conseil communal demeure **confiant dans l'avenir**. Ensemble, avec transparence et détermination, nous continuerons à œuvrer pour le bien de la commune et de ses habitants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous **un bel été**, riche en rencontres et en moments de partage.

Jacques Wicht
Syndic



Règles et pratiques communales









Pour cette nouvelle législation qui débute, Le Conseil communal profite de l'occasion pour rappeler à tous les citoyens certaines pratiques et règles qui doivent être prises en compte avant toute intervention auprès de l'Administration.

L'Administration communale, avec ses Services, est à disposition des citoyens afin de leur apporter l'aide et les renseignements nécessaires à toutes démarches.



Les Conseillers communaux élus ont compétence pour de nombreuses tâches et pour lesquelles ils engagent toute leur attention pour la communication, la guidance, ou encore la sécurité des citoyens.

Le site internet de la commune dispense beaucoup d'informations sur les sujets de la vie communale, ses règlements et il peut être consulté en tout temps. Pour rappel, certaines démarches peuvent se faire directement par le biais de notre site internet, à savoir :

Sur le guichet virtuel :

-  Une demande d'attestation de domicile, d'établissement, de séjour et l'annonce d'un déménagement ainsi que leur paiement
-  Une demande d'autorisation de manifestation avec vente de boissons (Patente K)
-  Une demande d'autorisation de loto
-  Une demande d'arrangement de paiement pour les impôts
-  Une annonce pour le relevé du compteur d'eau
-  Une demande de BVR pour les impôts

Dans les démarches administratives :

-  Une autorisation de voyage pour mineur
-  Les formulaires d'annonces d'arrivée et de départ

Le Conseil communal et son Administration mettent tout en œuvre pour satisfaire la population, devant parfois composer avec des phénomènes imprévus qui impactent inévitablement toutes formalités. Ainsi, il est conseillé à chacun de consulter, dans un premier temps, les supports à disposition (site internet – iGlâne - bulletin communal – MémoDéchets – etc.) pour les sujets généraux avant d'entamer une requête auprès de notre Administration.

N'oubliez pas de télécharger l'application iGlâne par le biais de laquelle beaucoup d'informations peuvent vous être transmises.

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension et de sa collaboration afin qu'une harmonie perdure et apporte de la satisfaction à tous les intervenants.

Le Conseil communal



Réservez la date!

Fête nationale

La Fête nationale aura lieu cette année le

Vendredi 31 juillet 2026 à Lussy

Elle est organisée par la Société de Jeunesse de Lussy et une information détaillée vous parviendra en temps voulu.



Deux locaux à Lussy

Route du Village 32

Grand local d'une surface de 60m² et un **petit local** de 10m² au rez-de-chaussée. WC privés – vestiaires à disposition

Loyer Fr. 700.-/mois – charges comprises

Grand local d'une surface de 60m² au rez-de-chaussée. WC privés – vestiaires à disposition

Loyer Fr. 650.-/mois – charges comprises

Toute personne intéressée peut envoyer sa demande avec les documents usuels à l'adresse : Commune de Villaz – Route de la Gare 14 – 1690 Villaz-st-Pierre ou par courriel à l'adresse :

commune@communevillaz.ch



Espaces lumineux – Facile d'accès

Disponibilité : de suite

Places de parc : à proximité

Pour une visite, prenez contact avec notre Administration communale au 026 653 18 80

Carte d'identité



Les cartes d'identité peuvent être commandées à l'Administration communale.

Pour cela, nous vous recommandons d'être attentifs au délai de fourniture en tenant compte que le bureau ferme pour sa pause estivale, début août.

Aussi, pour la demande de carte, il est important de fournir une photo format passeport de très bonne qualité (photographe) car le Service cantonal est très exigeant.

Pour toutes requêtes, il faut également vous munir de l'ancienne carte ou l'ancien passeport et/ou de l'attestation de perte.



Les vacances arrivent ! N'oubliez pas de contrôler la validité de vos documents d'identité car le bureau communal fait une pause estivale !

SPoMi
026 305 15 26
www.passeportsuisse.ch

Autorisation de voyage

Votre enfant doit franchir la frontière ?

En période de vacances, il arrive fréquemment que des enfants se rendent à l'étranger en compagnie de leurs grands-parents, oncles, tantes, parrains, marraines, etc.

Dans ce cas, les adultes qui prennent en charge ces enfants devront se munir d'une autorisation des détenteurs de l'autorité parentale afin d'éviter des problèmes lors des passages aux frontières.

Le formulaire est disponible sur le site internet de la commune et à l'Administration communale.





Carte journalière dégriffée Commune

Cette carte journalière, avec sa nouvelle formule, séduit bien les citoyens ainsi que les personnes hors commune. Il est toutefois important d'en rappeler les conditions et surtout le fait de bien comprendre les différences de tarifs.

Voici quelques rappels :

- ✚ La vente n'est plus réservée aux habitants de la commune concernée
- ✚ Le nombre d'achat de cartes n'est pas limité
- ✚ Le titre de transport est nominatif
- ✚ Les prix sont uniformes dans toute la Suisse mais varient selon la classe choisie et la possession d'un abonnement demi-tarif
- ✚ La disponibilité peut être consultée sur un site internet transmis par la commune par le biais de son propre site
- ✚ La vente se fait exclusivement dans les administrations communales mais peut s'effectuer dans n'importe quelle administration de Suisse, sans tenir compte du lieu d'habitation
- ✚ Les cartes sont disponibles de 6 mois à 1 jour avant le jour du voyage
- ✚ Le remboursement des cartes peut se faire mais que sous certaines conditions.

Le prix des cartes est fixé par les CFF et peut, selon les périodes (fêtes, vacances), subir une modification ; il est important de bien consulter le site avant la réservation afin de bien connaître le montant requis lors de votre passage à l'Administration communale.

Pour notre commune, la réservation peut se faire uniquement à l'Administration communale en présentant une pièce d'identité et/ou le SwissPass (abonnement demi-tarif) ; les réservations par mail ou téléphone ne sont pas acceptées.

Site de consultation pour la disponibilité :
<https://cartejournaliere-commune.ch>

Assortiment	Niveau de prix 1 disponible jusqu'à 10 jours avant la date du voyage	Niveau de prix 2 disponible jusqu'à la veille du voyage
2 ^e classe avec demi-tarif	39 francs	59 francs
2 ^e classe sans demi-tarif	52 francs	88 francs
1 ^{re} classe avec demi-tarif	66 francs	99 francs
1 ^{re} classe sans demi-tarif	88 francs	148 francs



Calendrier des manifestations

2026			
Juin			
Je	4	Fête-Dieu (Paroisse de Villaz)	Villaz-St-Pierre
Ve-Sa-Di	12-13-14	Fête du foot (FC Villaz-Villarimboud)	Villaz-St-Pierre
Sa	13	Four à pain	Lussy
Ve-Sa	19-20	Rallye des Jeunes glânoises (Jeunesse de Villarimboud)	Villarimboud
Sa	20	Animation à la cabane à livres (Vill'harmonie)	Villaz-St-Pierre
Juillet			
Sa	4	Four à pain	Lussy
Ve	31	Fête Nationale (Jeunesse de Lussy)	Lussy
Août			
	11 au 31	Pumptrack sur la place de la salle polyvalente (Conseil des parents)	Villaz-St-Pierre
Sa	29	Vente de vin Fête des musiques (Fanfare Villarimboud)	Villarimboud
Sa	29	Lussy' Run en Couleur (Jeunesse de Lussy)	Lussy
Septembre			
	1 au 14	Pumptrack sur la place de la salle polyvalente (Conseil des parents)	Villaz-St-Pierre
Sa	5	Forjoyeuse (grillades place du village)	Villaz-St-Pierre
Sa	12	Four à pain	Lussy
Di	27	Confirmation (Paroisse de Villaz)	Villaz-St-Pierre
Octobre			
Sa	10	Four à pain	Lussy
Sa	24	12 Heures de la Fondue (Fanfare de Villaz-St-Pierre)	Villaz-St-Pierre
Di	25	Journée des Vétérans (Fanfare de Villaz-St-Pierre)	Villaz-St-Pierre
Ve-Sa	30-31	Théâtre des Fous	Villarimboud
Novembre			
Ve-Sa	6-7	Théâtre des Fous	Villarimboud
Ve-Sa	13-14	Théâtre des Fous	Villarimboud
Sa-Di	21-22	Marché de Noël	Villaz-St-Pierre
Décembre			
Sa	5	Four à pain	Lussy
Ve-Sa-Di	4-5-6	Téléthon (Amicale des pompiers)	Villaz-St-Pierre
Sa-Di	5-6	Croûtes aux champignons (Mycologie)	Villaz-St-Pierre
Di	13	Noël des Aînés et St-Nicolas (Jeunesse de Villaz-St-Pierre)	Villaz-St-Pierre
Di	20	Loto (Club des Cents FC Villaz-Villarimboud)	Villarimboud
Ve-Sa	25-26	Bar de l'entre deux (Jeunesse de Lussy)	Lussy

Villaz-st-Pierre Salle polyvalente

Un pumptrack sera installé sur le parking de la salle polyvalente :

du 11 août au 13 septembre 2026

Nous souhaitons de joyeux moments aux utilisateurs tout en n'oubliant pas les règles de sécurité (casque) ainsi que le respect de l'installation et des camarades.





TABLES CONVIVIALES

VOUS AVEZ 60 ANS OU PLUS ?

NOUS VOUS PROPOSONS DE PARTAGER
UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ AUTOUR
D'UN REPAS DE MIDI À PRIX SPÉCIAL !

MENU: CHF 20.-* | ENTRÉE, PLAT, DESSERT, EAU

RÉSERVATION POSSIBLE JUSQU'À 4 JOURS AVANT LA DATE
DIRECTEMENT AUPRÈS DU RESTAURANT EN S'ANNONCANT
POUR LA TABLE CONVIVIALE

BIEN VIEILLIR EN GLÂNE
PRO SENECTUTE PLUS FORTS ENSEMBLE

WWW.BIENVIEILLIR-GLANE.CH

Rencontres des Aînés

Le jeudi à 14h00

18 juin 2026	Salle de Lussy	Loto
17 septembre 2026	Salle de Lussy	Loto
15 octobre 2026	Salle de Villarimboud	Loto
19 novembre 2026	Salle de Lussy	Loto
17 décembre 2026	Salle de Villarimboud	Loto
21 janvier 2027	Salle de Lussy	Cartes
18 février 2027	Salle de Lussy	Loto
18 mars 2027	Salle de Villarimboud	Loto
15 avril 2027	Salle de Lussy	Loto
20 mai 2027	Salle de Lussy	Loto
17 juin 2027	Salle de Villarimboud	

Contact et renseignements : Patricia Zahno – 078 637 52 74

Tables conviviales

CALENDRIER 2026

(JANVIER-JUIN)

LA BELLE-CROIX - ROMONT

LE DEUXIÈME LUNDI DU MOIS

DATES: 12.01 | 09.02 | 09.03 | 13.04 | 11.05 | 08.06

RÉSERVATION : 026 565 29 79

L'ITALIANO - VILLAZ-ST-PIERRE

LE QUATRIÈME JEUDI DU MOIS

DATES: 22.01 | 26.02 | 26.03 | 23.04 | 28.05 | 25.06

RÉSERVATION : 026 653 09 00

LE PASSAGE 66 - VUISTERNENS-DVT-ROMONT

LE PREMIER MERCREDI DU MOIS

DATES: 07.01 | 04.02 | 04.03 | 01.04 | 06.05 | 03.06

RÉSERVATION : 026 655 03 90

*MENU À CHF 16.-

CAFÉ DE L'UNION - LA JOUX

LE DERNIER LUNDI DU MOIS

DATES: 26.01 | 23.02 | 30.03 | 27.04 | 25.05 | 29.06

RÉSERVATION : 026 921 16 97

LE REPOSOIR - URSY

LE DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS

DATES: 10.01 | 14.02 | 14.03 | 09.05 | 13.06

RÉSERVATION : 021 909 61 21

AUBERGE DU LION D'OR - SIVIRIEZ

LE DERNIER MERCREDI DU MOIS

DATES: 28.01 | 25.02 | 25.03 | 29.04 | 27.05 | 24.06

RÉSERVATION : 026 656 13 31

LA CROIX-BLANCHE - CHÂTONNAYE

LE QUATRIÈME MARDI DU MOIS

DATES: 27.01 | 24.02 | 24.03 | 28.04 | 26.05 | 23.06

RÉSERVATION : 026 658 14 94

LE PHOENIX - ROMONT

LE PREMIER JEUDI DU MOIS

DATES: 05.02 | 05.03 | 02.04 | 07.05 | 04.06

RÉSERVATION : 026 652 37 52

NOUVEAU!

CENTRE PORTUGAIS - ROMONT

LE TROISIÈME MARDI DU MOIS

DATES: 20.01 | 17.02 | 17.03 | 21.04 | 19.05 | 16.06

RÉSERVATION : 026 652 38 95

NOUVEAU!

RESEAU SANTÉ DE LA GLÂNE - BILLENS

LE TROISIÈME VENDREDI DU MOIS

DATES: 16.01 | 20.02 | 20.03 | 17.04 | 15.05 | 19.06

RÉSERVATION : 026 565 00 50

NOUVEAU!



Activités gratuites

dans notre beau local de Villarimboud

Qui sommes-nous ? Une association à but non lucratif dont le but est de **renforcer le lien social entre les habitants de Villaz, toutes générations confondues**. Dans notre beau local de Villarimboud, mis à disposition par la commune, nous organisons des activités variées, animées par de joyeux **bénévoles** : toi aussi tu peux en faire partie !

Nos valeurs ? La **gratuité** : nous nous engageons à offrir des activités accessibles à tous, en prenant en charge les frais matériels. L'**éco-responsabilité** : nous fournissons de la vaisselle réutilisable et encourageons chacun à repartir avec ses déchets (pleins, demi-pleins ou vides), cela limite le gaspillage. La **solidarité** : chacun participe au nettoyage de sa vaisselle, comme à la maison.

ENGLISH PUB QUIZ | Adultes, enfants bienvenus

ve 12 juin dès 18h30

Sans inscription – Kate Genoud-Sidwell

DANSE COUNTRY | Tout public (dès 9 ans)

ma 28 juill. de 18h30 à 19h30

Inscription max. la veille – Judith Auderset 079 582 28 19

Consulte notre programme en ligne pour les détails !

Invitation
Sans inscription

Apéro de clôture

Vendredi 10 juillet à 18 h à Villarimboud

Verre de l'amitié offert par l'association

- Pour qui ?** Toute personne habitant la commune de Villaz, de 0 à 99 ans !
- Pourquoi ?** Faire connaissance et profiter de la place de jeux !
- Que prendre ?** Son verre, sa tasse ou sa choppe 😊 Si tu souhaites prolonger ce moment, une boisson à partager, un petit truc à grignoter, sachet ou tup-tup pour tes restes



Envie d'organiser une activité ?

CONTACTE-NOUS !

la nouvelle saison
début en octobre



Programme détaillé

en ligne

@ villarimbouge@gmail.com

☎ Séb 079 653 90 35

📅 <https://villarimbouge.wordpress.com/programme/>



Et n'hésitez pas à échanger !



Activités bruyantes (tonte du gazon – travaux - autres)

Afin de préserver la tranquillité publique ainsi que de bonnes relations de voisinage, le Conseil communal recommande aux citoyens de faire preuve de bon sens lors des travaux entrepris sur leur propriété.

Il est important de respecter son entourage en concentrant les nuisances aux périodes tolérées. Nous vous demandons ainsi de bien vouloir cesser toutes activités bruyantes aux périodes suivantes :

De 12h00 à 13h00 et de 21h00 à 07h00

Le samedi avant 09h00 et après 20h00

**Aucune activité le dimanche
et les jours fériés légaux**

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension afin de privilégier un climat de sérénité.

Avis aux propriétaires de logements mis en location

Obligation d'annoncer les locataires

Nous rappelons que toute personne telle que bailleur, gérant d'immeubles ou logeur, qui héberge un tiers contre rémunération pour une durée de plus de trois mois, est tenue d'annoncer l'arrivée de ces personnes dans les quatorze jours, à l'Administration communale.

Les informations suivantes doivent nous être transmises :

- ❖ nom, prénom, adresse de domicile
- ❖ date de déménagement
- ❖ la situation de l'appartement dans l'immeuble (étage et nombre de pièces)

L'annonce faite par un bailleur ne dispense pas la personne concernée des formalités d'inscription qu'elle doit accomplir personnellement, auprès du Contrôle des habitants.



Déchetterie

Notre nouvelle déchetterie est en fonction depuis bientôt une année et le Conseil communal est très satisfait de sa fonctionnalité et de son environnement.

C'est un Service à la population mis à disposition avec un emplacement spacieux et des récupérations de déchets multiples en adéquation avec les bienfaits pour la planète.

Le Conseil communal remercie ses citoyens pour leur application à suivre les directives pour son utilisation, ce qui facilite grandement le travail de nos employés communaux et des surveillants. Ces derniers sont présents pour apporter leur guidance et leur surveillance du site afin que ce dernier soit toujours fonctionnel et accueillant.

Compacteur à déchets urbains

Notre compacteur à déchets urbains rencontre parfois des problèmes techniques, indépendant de notre volonté. Dans ce contexte, il peut être inutilisable durant un certain temps afin que l'entreprise responsable puisse effectuer la réparation.

Toutes les informations vous sont adressées en temps utiles.

Nous remercions les citoyens pour leur compréhension et pour leur patience.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de ne pas laisser les sacs poubelles sur le site s'il y a une indisponibilité du compacteur.

Panneaux de signalisation

Depuis environ une année, le Conseil communal se doit de constater plusieurs dégâts sur les panneaux de signalisation ou de sécurité aux abords des routes communales.

Ces panneaux/poteaux sont endommagés et les personnes responsables ne se font pas connaître auprès de notre Administration. Les travaux de réparation sont des dépenses à charge de la collectivité publique et qui n'auraient pas lieu d'être si chacun assume ses responsabilités.

Aussi et afin de limiter ce genre d'incident, nous rendons attentifs tous les détenteurs de grands véhicules, de camions, de remorques ou de convois agricoles afin qu'ils soient très prudents et bien conscients de la largeur de la chaussée par rapport à leur véhicule.

Nous remercions la population de leur collaboration.



Activités dans la commune



Différentes activités sont dispensées dans les bâtiments communaux, soit par les sociétés locales, soit par des sociétés extérieures. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de ces activités avec les références des personnes responsables à qui des compléments d'informations peuvent être requis.

Aussi, d'autres sociétés sont actives au sein de la commune.

Lussy – salle communale

Groupement des Aînés	Le jeudi à 14h00 : 2026 : 18 juin - 17 septembre 19 novembre 2027 : 21 janvier - 18 février 15 avril - 20 mai	Patricia Zahno 078 637 52 74 patricia.zahno@communevillaz.ch
----------------------	--	---

Villarimboud – salle communale

Groupement des Aînés	Le jeudi à 14h00 : 2026 : 15 octobre - 17 décembre 2027 : 18 mars - 17 juin	Patricia Zahno 078 637 52 74 patricia.zahno@communevillaz.ch
Cours de Qi Gong	Mercredi de 19h à 20h15 Vendredi de 8h30 à 9h45	Karin Fellay 078 672 18 58 karin-muller@bluewin.ch
Fanfare de Villarimboud	Différentes activités et cours	Steve Maillard 079 642 91 61 steve.maillard.1997@gmail.com

Villaz-st-Pierre – abris PC sous le magasin Volg

Fanfare de Villaz-St-Pierre + école de musique	Différentes activités et cours	Romain Marmy 079 931 88 55 president@fanfarevillaz.ch
Union des jeunes de Villaz	Ensemble de jeunes musiciens	Romain Esseiva 079 342 61 95 romain.esseiva@bluewin.ch
Chœur d'enfants Croque-Lune	Mardi de 17h à 18h	Sonia Rossier 079 549 08 37 soniadesch@yahoo.fr
Chœur-mixte de Villaz	Mardi de 20h à 22h	Sylvie Kohler 078 875 54 34 syl.kohler@gmail.com



Villaz-st-Pierre – salle polyvalente		
Cours d'aérobic – Moove2Bfit	Judi de 19h à 20h	Sophie Edelmann 078 617 32 79 sophie.edelmann@bluewin.ch
Tennis de table / CTT Romont-Villaz	Mardi de 19h à 22h	Florian Morel 079 396 20 90 h_1412@hotmail.com
Société de gymnastique	Différents cours	Florence Esseiva 079 356 51 68 florence.esseiva@yahoo.com

FC Villaz/Villarimboud	Différentes activités	Pierre-Alain Chassot info@fcvillazvillarimboud.ch
------------------------	-----------------------	--

Autres groupements actifs



Société de Tir	Michel Aeschlimann	michel.aeschli@gmail.com
Jeunesse de Villaz-St-Pierre	Alice Fragnière	alice.fragniere.04@gmail.com
Société de Mycologie	Dominique Burgy	dburgy@websud.ch
Amicale des pompiers	Patrice Fischer	patrice@100klan.ch
Association Le Théâtre des Fous	David Fontaine	fonfon72@gmail.com
Club des cent Villarimboud	Stéphane Marro	stephane@chalet-fribourgeois.ch
Four à pain	Gilbert Oberson	fourapaindelussy@gmail.com
Jeunesse de Lussy	Rachel Fragnière	rachel.fragniere@hotmail.com
Jeunesse de Villarimboud	Thibault Curty	jeunesse.villarimboud@gmail.com
Villarim'bouge	Sébastien Nicolet	villarimbouge@gmail.com
Marché de Noël	Marie-Ange Glannaz	orange79@bluewin.ch



**Adresse :**

Route de la Gare 14
Case postale 17
1690 Villaz-st-Pierre
026 653 18 80

Ouverture du guichet

Lundi	9h00 - 11h30	14h00 - 17h00
Mardi	fermé	16h00 - 19h00
Mercredi	9h00 - 11h30	fermé
Jeudi	9h00 - 11h30	fermé
Vendredi	fermé	fermé
Veille de fête	fermeture à 16h	

Administration communale

commune@communevillaz.ch

Finances communales

finances@communevillaz.ch

Constructions

construction@communevillaz.ch

Contrôle des habitants / Agence AVS

administration@communevillaz.ch

www.communevillaz.ch